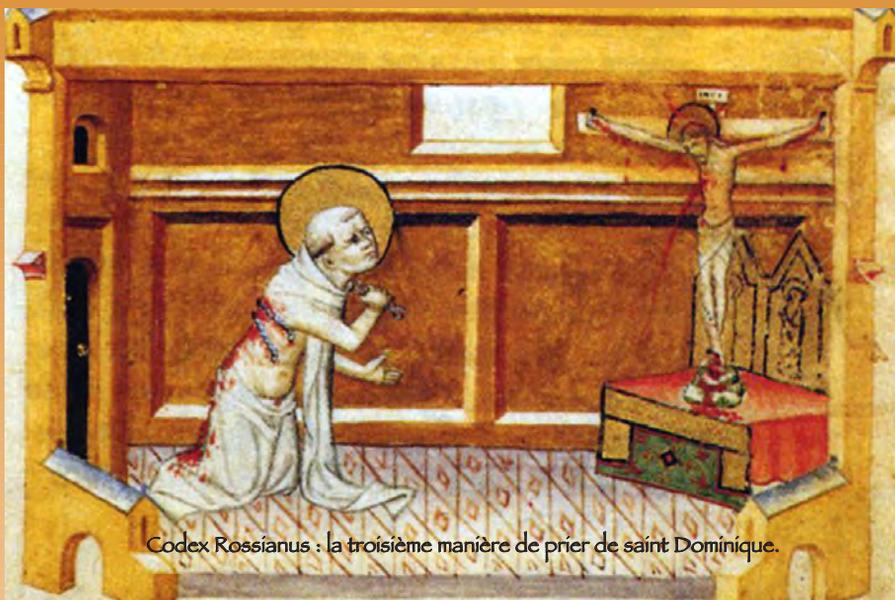


Lettre des dominicains

Trimestrielle, n° 69 – MARS-AVRIL 2014. *d'Avrillé*

ISSN 12797634 — Abonnement : 8 € par an — Ce numéro : 1,5 €.



Codex Rossianus : la troisième manière de prier de saint Dominique.

L'ESPRIT DE PRIÈRE ET DE PÉNITENCE

DOM GRÉA, dans son ouvrage *La Sainte liturgie* (Paris, Éd. Bonne Presse, 1908) explique la dégénérescence du monde chrétien par la disparition de la prière liturgique et de l'esprit de pénitence. Il écrivait ces lignes en 1902. Il est bon de les relire aujourd'hui, à l'occasion du carême, alors que la prière liturgique traditionnelle s'est tue pratiquement partout et que le jeûne a été supprimé par les autorités de l'Église conciliaire.

Autrefois

1 LE MONDE ANTIQUE nous est révélé par les textes et par les monuments, Suétone et Pompéi. Tout y est luxure, cruauté, tyrannie. Le démon en est le prince, *princeps hujus mundi*. Il s'en vante et, au désert, l'offre au Fils de Dieu comme un bien qui est à lui : « Je la donne [la puissance et la gloire du monde] à qui je veux » (Lc 4, 6).

A ce monde antique a été substitué le monde chrétien. [...] Comment s'est faite cette substitution ? [...] Notre Sauveur nous l'enseigne : « *Cette race, et non seulement ce démon particulier, n'est chassée que par la prière et le jeûne* » (Mc 9, 28).



Sixième manière de prier de saint Dominique.

2 LA GRANDE PRIÈRE est la prière liturgique, la prière de l'Église elle-même, plus puissante que la prière des particuliers ou même des pieuses associations, quelque puissantes et recommandées que soient dans l'Évangile la prière solitaire et la prière associée.

Or, la prière liturgique avait couvert le monde de ses foyers ; les cathédrales, les collèges de clercs, les monastères, en étaient des centres florissants ; les paroisses en étaient elles-mêmes vivifiées, et le prêtre assisté de ses clercs l'y célébrait le jour et la nuit. Le peuple tout entier s'y associait par la célébration du dimanche et des fêtes ; à la fin du travail du soir il en goûtait le charme ; les fidèles les plus zélés ou qui jouissaient de plus de liberté y prenaient une part plus assidue. Les veilles mêmes de la nuit étaient fréquentées par les chrétiens.

3 CE QUE LA PRIÈRE LITURGIQUE est à la prière dans l'Église catholique, le jeûne l'est à la pénitence.

Le jeûne a le caractère d'institution publique de la pénitence dans l'Église.

Or, quelle intensité de cette pénitence sacrée dans le monde chrétien dès l'origine ! [...] Dès que la liberté leur est donnée, les monastères se fondent et se multiplient ; foyers de cette sainte et nécessaire pénitence, ils couvrent la terre ; les abbayes, les humbles prierés naissent de toutes parts ; les villes et les campagnes les plus obscures en sont peuplées. C'est un ministère qui s'exerce partout au nom de l'Église catholique. Les peuples et toutes les familles des chrétiens s'y associent par les carêmes, les vigiles, les abstinences de chaque semaine.

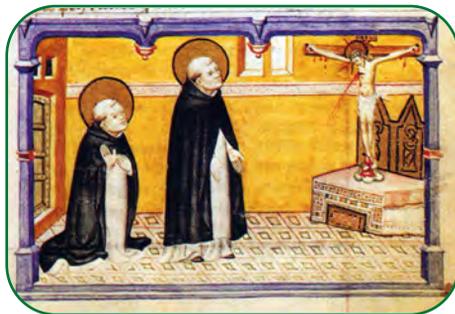
L'empire du démon est abattu par la prière et le jeûne, la grande prière liturgique et le grand et public exercice du jeûne.

Aujourd'hui [en 1902, bien avant Vatican II !]

4 AUJOURD'HUI, hélas ! la prière liturgique s'est tue dans la plupart de ses antiques foyers ; les cathédrales sont vides et silen-

cieuses ; les chœurs de moines n'offrent plus qu'un reste affaibli de ce concert universel qui montait de la terre au ciel. La voix de l'Époux et de l'Épouse dans le mystérieux colloque de la liturgie cesse de retentir : « Je ferai cesser ici la voix de l'époux et de l'épouse » (Jr 7, 34).

Aujourd'hui, le jeûne et l'abstinence disparaissent des mœurs des chrétiens, et, avec cet affaiblissement du jeûne, les affaires et les plaisirs mondains, jusque dans les saints jours du Carême, en effacent le souvenir.



Quatrième manière de prier de saint Dominique.

5 L'EMPIRE du démon, comme une marée qui s'était retirée et qui remonte vers les terres qu'elle avait délaissées, semble se reconstituer lentement, victorieusement « Il a été donné à la Bête la faculté de faire la guerre aux saints et de les vaincre » (Ap 13, 7).

Prions

6 ODIEU, suscitez dans votre Église un renouvellement de l'esprit de prière et de pénitence. Que vos prêtres et vos clercs raniment et rendent aux peuples la grande vie liturgique ! Qu'ils relèvent la bannière du jeûne, de l'abstinence, de la pénitence ! Qu'ils prêchent la pénitence par l'exemple qui, seul, en est la prédication efficace.



UNE MAXIME AMBIGUË

« *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas.* Unité dans les choses nécessaires, liberté dans les choses douteuses, charité en toutes choses. »

CET ADAGE est communément attribué à saint Augustin. En réalité, il ne se trouve pas dans l'œuvre de l'évêque d'Hippone. Il n'est même pas d'origine catholique, car il est apparu au début du 17^e siècle en milieu luthérien. En 1626, un obscur théologien protestant, Petrus Meiderlin, connu sous le nom de Rupert Meldenius,

publia une *Parænesis votiva pro pace Ecclesiae* (Exhortation en forme de vœu pour la paix de l'Église), afin de mettre fin aux querelles internes et ramener la concorde entre sectes protestantes rivales. C'est à cette occasion qu'il employa la célèbre formule qu'on a faussement attribuée à saint



Première manière de prier de saint Dominique.

Augustin, parce qu'on rencontre chez le saint docteur des tournures vaguement approchantes.

On comprend pourquoi les esprits iréniques, qui veulent l'unité et la concorde à tout prix, même contre la vérité, usent volontiers de cette expression dans le fond très ambiguë.

C'est ainsi que Jean XXIII la cite dans sa première encyclique (*Vérité, unité et paix, sous l'inspiration de la charité, Ad Petri cathedram*, du 29 juin 1959) : « De toutes façons, il faut toujours retenir la maxime, parfois exprimée en termes différents ou attribuée à divers auteurs : unité dans les choses nécessaires, liberté dans les choses douteuses, charité en toutes choses. »

On la rencontre encore dans la réponse de la congrégation pour le Culte divin du 17 janvier 1997 à Mgr Laise, pour légitimer la distribution de la sainte communion soit dans la main, soit sur les lèvres. Il ne faut pas imposer aux évêques une pratique spécifique en la matière, explique dans cette lettre le cardinal Medina, qui conclut : « Qu'il me soit permis de rappeler ce que disait saint Augustin : *in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*. »

De même, le cardinal Darío Castrillón Hoyos, lorsqu'il était président de la commission pontificale *Ecclesia Dei*, a justifié la diversité des rites (messe de Paul VI ou messe de saint Pie V) grâce à cette maxime, dans le sermon qu'il prononça au cours de la médiatique messe tridentine qu'il célébra exceptionnellement le 24 mai 2003 à Sainte-Marie-Majeure : « Nous sommes tous appelés à l'unité dans la vérité, avec un respect réciproque pour la diversité des opinions, sur la base de la même foi, en procédant *in eodem sensu* et en nous souvenant de l'adage généralement attribué à saint Augustin : *in necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas*. »

Il faut donc rendre à chacun son dû et dire que saint Augustin est totalement innocent de cette paternité libérale qu'on prétend lui imposer !

IMITER LA FOURMI

« Loin d'imiter la fourmi, l'impie ne s'est amassé aucun grain pendant l'été » (Prov 6, 6, et 30, 25).

QU'AI-JE DIT *pendant l'été* ? Quand la vie était calme pour lui, quand ce siècle était pour lui souriant de prospérité, quand il avait des loisirs, quand chacun vantait son bonheur, c'était alors l'été pour lui. Il eût imité la fourmi, s'il eût entendu la parole de Dieu, s'il eût amassé du grain, s'il fût rentré en lui-même. Mais était venue l'épreuve de la tribulation, et survenus l'engourdissement de l'hiver, la tempête de la crainte, le froid du chagrin, ou quelque dommage, quelque danger pour la vie, la perte des siens, quelque déshonneur, quelque humiliation ; voilà l'hiver. La fourmi se retire alors vers les approvisionnements qu'elle a faits pendant l'été ; là, dans son intérieur le plus secret, où nul ne la voit, elle jouit du fruit de son travail d'été. Quand, aux beaux jours, elle faisait ses provisions, chacun la voyait ; nul ne la voit quand elle s'en nourrit en hiver. Qu'est-ce que cela, mes Frères ?

Voyez la fourmi de Dieu : chaque jour, à son lever, elle court à l'église de Dieu, elle prie, elle entend des lectures, chante des hymnes, réfléchit à ce qu'elle a entendu, rentre en elle-même et fait une secrète provision des grains qu'elle amasse dans l'aire. Voilà ce que font ceux qui ont la sagesse d'écouter ce que nous disons ici ; chacun les voit venir à l'église, sortir de

l'église, écouter le sermon, écouter la lecture, chercher un livre, l'ouvrir, le lire : tout cela se fait visiblement. C'est la fourmi qui voyage, qui porte, qui fait des provisions, sous les yeux de ceux qui la regardent. Un jour viendra l'hiver, et pour qui ne vient-il pas ? Arrive un accident, la pauvreté. Les autres plaignent cet homme dans son malheur, et ne connaissent point les provisions de cette fourmi. [...] Maintenant c'est la fourmi qui se nourrit intérieurement de ses labeurs de l'été ; tu pouvais la voir amasser, tu ne la vois pas se rassasier.



Le futur dortoir du Foyer Saint-Thomas est désormais "hors d'eau".

Saint AUGUSTIN, *Discours sur le psaume 66*.

Question : Dieu étant infiniment bon, comment peut-il condamner quelqu'un à l'enfer éternel ? D'ailleurs, j'ai du mal avec l'idée d'éternité.

Réponse : IL EST VRAI que pour nous qui vivons dans le temps, dans le mouvement, il est bien difficile de concevoir ce qu'est l'éternité, qui consiste dans une certaine immobilité.

Parfois, on a quelque intuition de l'éternité : quand on rêve et qu'on perd donc le contact avec le réel, quand on est pris passionnément par une activité et qu'on ne « voit pas passer le temps »...

Il en sera en quelque sorte ainsi dans la vision béatifique : on sera tellement « pris » par la Beauté et la Bonté de Dieu, qu'on « ne verra pas passer le temps », et d'ailleurs, le temps s'arrêtera ! On entrera dans l'éternité de Dieu, qui est « une possession simultanée (sans succession) et parfaite d'une vie sans fin » (saint Thomas d'Aquin). Il ne faut surtout pas s'imaginer l'éternité comme une durée interminable, car cela nous causerait un ennui interminable : ce qui fait l'éternité c'est la simultanéité, l'absence de succession.

Le cas de l'enfer, qui est l'autre éternité (il n'y a pas d'intermédiaire, si l'on excepte le cas particulier et complexe des limbes des enfants), est plus obscur encore pour nous. Il n'y aura pas cette absorption dans le spectacle du Bien infini qui « enivre », mais il y aura aussi une certaine immobilité qui vient de ce que la volonté, au moment de la mort, se fixe pour toujours sur sa fin dernière. Ce n'est pas tant Dieu qui condamne à l'enfer éternel que l'âme, au moment de la mort, qui se fixe dans un état définitif de refus de Dieu, ou plutôt dans le choix d'un bien créé comme fin ultime. Ce choix l'a fixée pour l'éternité dans le triste état où elle est. Elle ne peut *ni ne veut* en changer !

Comme le dit saint Thomas d'Aquin : « L'âme selon qu'elle se sera proposée telle ou telle fin au moment de la mort y demeurera à jamais, la désirant comme ce qu'il y a de mieux, que ce soit le bien ou que ce soit le mal, selon ce que dit l'Ecclésiaste (11, 4) : “Si l'arbre tombe au sud ou au nord, il y reste.” » (*Compendium de théologie*, c. 174.)

Ce qui est certain aussi, c'est que Dieu, « qui veut sauver tous les hommes » (1 Tim 2, 3), donne de multiples, abondantes, surabondantes

grâces à tous les hommes pour les inciter à aller au ciel, et que ceux qui choisissent l'enfer ne pourront certainement pas se plaindre. D'ailleurs, tout en éprouvant du remords, ils ne voudront pas revenir sur leur choix et ils s'y obstineront : quel mystère !



NOUVELLES DE NOS TRAVAUX

LA CONSTRUCTION du futur dortoir du Foyer Saint-Thomas avance bien, comme vous pouvez le constater en regardant les photographies du dépliant joint à cette lettre. La toiture est achevée. Au moment où nous bouclons cette lettre, le plombier termine l'installation des équipements de chauffage et d'alimentation d'eau chaude. Les cloisonnements vont bientôt commencer.

Cependant, nous n'avons pas encore la somme nécessaire pour terminer les travaux et nous risquons de devoir suspendre le chantier.

C'est pourquoi nous nous permettons à nouveau de solliciter votre générosité pour pouvoir mener ce projet à terme avant l'été. Soyez vivement remerciés d'avance et assurés de

nos prières reconnaissantes. Les frères, les professeurs et les élèves du Foyer prient chaque jour pour leurs bienfaiteurs.



Février 2014 : la couverture est en cours.

Vous trouverez ci-joint un dépliant pour nous aider dans nos travaux. Nous nous permettons en toute simplicité de demander à ceux qui le pourraient de nous faire un prêt, si possible sans intérêt, mais non sans nos prières reconnaissantes. Nous préférons solliciter nos amis plutôt que de recourir aux banques.

« Ce que vous avez fait à l'un de ces plus petits d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25, 40).



Chronique du couvent

❑ **Samedi 30 novembre** : Père prieur et père Emmanuel-Marie sont à Paris, à l'Institut Saint-Pie X, accueillis par l'abbé Chautard, pour une réunion des tertiaires. Pendant ce temps, père François-Marie et père Angelico sont à Lanorgard, à l'invitation de l'abbé Philippe François (FSSPX) pour prêcher une recollection d'entrée en Avent.

❑ **Lundi 9 décembre** : au couvent, père Emmanuel-Marie célèbre solennellement les funérailles de M. Yves Pichon, qui fut, pendant des années, le dévoué président de l'AHRAHB. Cette association a pour objet d'aider à la restauration de deux monuments historiques – l'abbaye (classée) et le prieuré (à l'inventaire) de la Haye-aux-Bons-hommes – et peut recevoir des

dons ouvrant droit à une réduction d'impôt (voir page 11).

❑ **Jeudi 12 décembre** : père François-Marie emmène les enfants de l'école Sainte-Philomène à la maison de retraite voisine, pour y donner une après-midi récréative aux personnes âgées : une saynète sur l'Avent et des chants de Noël.

❑ **Samedi 21 décembre** : à la récréation, comme chaque année, les frères s'en vont deux par deux distribuer nos vœux de Noël dans les boîtes aux lettres du voisinage.

❑ **Lundi 30 décembre au samedi 4 janvier** : pendant que M. Bévuillard donne une session de chant grégorien pour les novices et la schola, père prieur assiste à la retraite sacerdotale prêchée au prieuré de Gastines par l'abbé Bourrat (FSSPX).

❑ **Mardi 31 décembre** : à l'église d'Ouville, dans la Manche, père Emmanuel-Marie représente la communauté aux funérailles du colonel Marc de Cacqueray-Valmènier, père de l'abbé de Cacqueray.

❑ **Jeudi 2 janvier** : pèlerinage annuel traditionnel de la communauté, à pied, jusqu'au sanctuaire



Procession dans le cloître.

de Notre-Dame de Béhuard (Anjou) pour confier la nouvelle année à la Vierge Marie.

❑ **Dimanche 5 janvier** : père Emmanuel-Marie et père Angelico aident au ministère au prieuré de Lanvally, à l'occasion d'une journée organisée pour nos tertiaires de Bretagne.

❑ **Vendredi 10 janvier** : les Moniales dominicaines d'Avrillé annoncent qu'elles vont fonder un monastère dans le Périgord. De fait, l'Église et la Tradition ont plus que jamais besoin de prières. Cette fondation se fait sous le patronage de la FSSPX, puisque, depuis le printemps 2013, les sœurs sont placées sous l'autorité de Mgr de Galarreta.

❑ **Jeudi 16 et vendredi 17 janvier** : père Marie-Dominique représente la communauté au Rafflay pour la récollection des prêtres du doyenné, présidée par l'abbé Jacques Laguérie.

❑ **Dimanche 19 janvier** : « Chaque jour nous apporte des preuves supplémentaires de la nécessité de clarifier au maximum les questions sous-jacentes [de doctrine] avant d'aller plus avant dans une solution canonique, qui n'est cependant pas



Étude au milieu des livres.

pour nous déplaire. Mais c'est là un ordre de nature, et inverser les choses nous mettrait inmanquablement dans une solution invivable » (*Lettre aux amis et bienfaiteurs de la FSSPX* du 23 octobre 2008). Ce principe étant dangereusement remis en question, père prieur lit à toutes les messes une « Adresse aux fidèles » cosignée par une quarantaine de prêtres membres ou amis de la FSSPX, pour dire que nous entendons continuer sans changement « l'opération survie » de Mgr Lefebvre. Déclaration de rupture ? Au contraire ! Témoignage public de notre attachement ferme et inébranlable aux principes qui ont toujours guidé Mgr Lefebvre dans le combat de la foi.

❑ **Mardi 21 janvier** : au couvent, messe chantée pour l'anniversaire de l'assassinat du roi Louis XVI commandité par les loges maçonniques. La messe est

célébrée pour toutes les victimes de la Révolution française et pour que la France revienne au Christ-Roi.

❑ **Dimanche 26 janvier** : père prieur et père Marie-Dominique sont en Alsace pour une réunion du Tiers-Ordre : messe, conférences, sans oublier une instruction pour les enfants de nos tertiaires.

❑ **Lundi 27 janvier** : au réfectoire, nous continuons la lecture de la magistrale *Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, du père Mortier O.P. Nous sommes arrivés au 15^e siècle, à la réforme des couvents après la décadence occasionnée par la peste noire. Certains religieux voulaient se réformer, d'autres y étaient absolument opposés. Jamais les Maîtres Généraux n'acceptèrent la formation d'une nouvelle branche : ils réussirent l'exploit de réformer l'Ordre sans le diviser. Il fallut un siècle et demi d'efforts, de patience, de charité héroïques. On sait que les Chartreux n'ont jamais été réformés parce qu'ils n'ont jamais eu besoin de l'être. Les Dominicains ont dû être réformés, mais sont toujours demeurés unis. Tel est l'esprit de notre Ordre.

❑ **Jeudi 6 février** : visite du

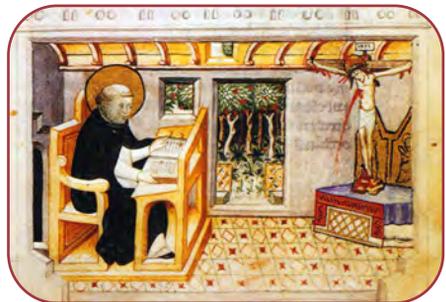
père Thomas d'Aquin O.S.B., prieur du monastère Santa-Cruz au Brésil, accompagné du frère Placide et d'un oblat.

❑ **Samedi 15 février** : père François-Marie et frère André-Joseph sont à Lourdes pour les soixante ans de sacerdoce du père Marziac.

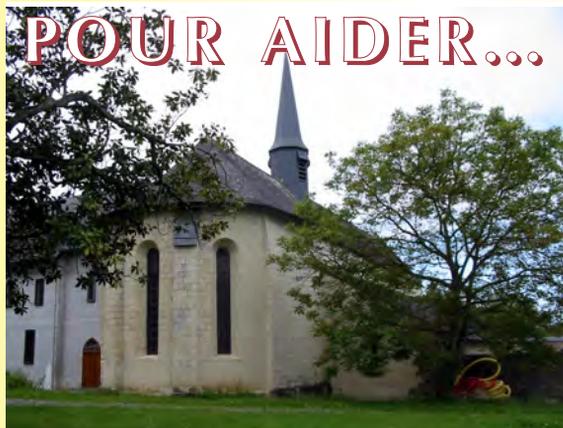
❑ **Mercredi 19 février** : père François-Marie réunit plusieurs familles du Mouvement Catholique des Familles.

❑ **Jeudi 20 février** : père Louis-Marie reprend ses conférences apologétiques. Programme du trimestre : l'énigme du judaïsme ; les prophéties.

❑ **Lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 mars** : examens semestriels pour nos pères étudiants. Écrits et oraux se succèdent : philosophie (critique), traités des fins dernières, de l'Église et de la grâce ; théologie morale ; droit canon ; Écriture sainte. ■



Huitième manière de prier de saint Dominique.



POUR AIDER...

■ LA VIE du couvent (culte, apostolat) :

Chèques ou virements à l'ordre de : « *Association Saint-Dominique* ».

Iban : FR76 1027 8394

0500 0206 9890 383

Bic : CMCIFR2A

En Suisse : Office de chèques postaux de Sion, n° 19-8715-6.

Même ordre (ASD) pour les offrandes de messe.

■ LES TRAVAUX du couvent :

Chèques à l'ordre de « **AHRAHB** » (Association Historique pour la Restauration de l'Abbaye de la Haye-aux-Bonshommes).

■ LES ÉCOLES :

- **École Sainte-Philomène (école primaire mixte)**
- **Foyer Saint-Thomas-d'Aquin (collège et lycée de garçons, 6^e à TL et TS.)**

Chèques à l'ordre de l'**ASEP** (Association de Soutien à l'Éducation Populaire), en précisant au besoin : *pour le Foyer Saint-Thomas* ou *pour l'école Sainte-Philomène*.

Vous pouvez faire un don en ligne sur : <http://asep.education.free.fr>

Un don de 300 € peut revenir en fait à 102 €

Les versements donnent droit à une **réduction d'impôt de 66% du don** (60% pour les entreprises) dans la limite de 20% du revenu imposable (5% du chiffre d'affaires pour les entreprises) ; l'excédent peut se reporter sur 5 ans.

Reçu fiscal sur demande.

Pour les personnes payant l'ISF, possibilité de déduction jusqu'à 75 % du don effectué : nous consulter.

L'Association Saint-Dominique peut aussi recevoir des legs en franchise de droits de succession. (Pour tout renseignement, nous contacter.)

AIDEZ-NOUS AUSSI PAR LA PRIÈRE POUR LES VOCATIONS,

en récitant, chaque jour : « Seigneur, donnez-nous de nombreuses et saintes vocations dominicaines ! » et en joignant un sacrifice quotidien.

LE SEL DE LA TERRE

n° 87 – Louis Veuillot (1813-1883)

Le numéro : 15 € (+ port : 3,5 €) – Abonnement : 48 €

* Les odeurs de Rome occupée * Louis Veuillot : L'homme et son œuvre ; le chrétien, l'écrivain ; le héraut du Christ-Roi * Textes de Louis Veuillot * Autres articles. **A commander au Couvent.**



Nous récupérons les timbres (neufs ou oblitérés) de tous pays, que nous revendons aux collectionneurs au profit de nos écoles. Nous remercions ceux qui nous en ont déjà donné. Nous recherchons particulièrement les timbres de Lettonie, Estonie, Lituanie, USA, Canada, Belgique, Grande-Bretagne, Irlande, Inde, Indonésie, et de tous les pays d'Amérique du Sud et d'Afrique. Merci de le faire savoir autour de vous.

**SAMEDI 17 MAI 2014 : EXAMEN D'ENTRÉE EN 6^e
AU FOYER SAINT-THOMAS. Pour tout renseignement,
contacter le Père proviseur à l'adresse du couvent.**

Table des matières de cette *Lettre des dominicains*

- L'esprit de prière et de pénitence p. 1
- Une maxime ambiguë – Imiter la fourmi p. 3 et 5
- Question et réponse (sur l'enfer) p. 6
- Nouvelles de nos travaux p. 7
- Chronique du couvent p. 8
- Aidez le Foyer Saint-Thomas Intercalaire

Abonnez-vous pour recevoir cette lettre 4 fois par an.

* * *

Lettre des dominicains d'Avrillé

- **Abonnement :**
 - Normal : 8 € (53 F)
 - Étudiants et séminaristes : 4 € (26 F)
 - Étranger : 10 € (66 F)
 - De soutien : à partir de 15 € (100 F)
 - Bienfaiteur : à partir de 150 € (1000 F)

Abonnement à l'ordre de : « Fraternité Saint-Dominique ».

Iban : FR76 1027 8394 0500 0206 9890 189 – Bic : CMCIFR2A

- *Tout don supérieur à 8 € vous abonne automatiquement.*

Couvent de la Haye-aux-Bonshommes – 49240 Avrillé

Télécopie : 09 72 14 46 17 – Téléphone : 02 41 69 20 06.

Directeur de la publication : Geoffroy de Kergorlay.

ISSN 1279-7634 – CPPAP : 0218 G 89278 – Dépôt légal mars 2014.

Imprimerie Connivence, Angers.